



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-62932>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **24-62932**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Commune de Barentin

**Correspondant :** BOUILLON Christophe, Maire

**Adresse :** Place de la Libération, B.P. 12 76360 BARENTIN

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0232949029

**Courriel :** [correspondre@aws-france.com](mailto:correspondre@aws-france.com)

**Adresse internet :** <http://www.ville-barentin.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <http://agysoft.marches-publics.info>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** CONCEPTION, RÉALISATION ET INSTALLATION D'UNE OEUVRE D'ART DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DU « 1% ARTISTIQUE » À L'OCCASION DE L'AMÉNAGEMENT DU PARC AUGUSTE BADIN

**Lieu d'exécution :** Rue Auguste Badin, 76360 BARENTIN

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** La présente consultation concerne la conception, la réalisation et l'installation d'une oeuvre d'art dans le cadre du dispositif du « 1% artistique » à l'occasion de l'aménagement du parc Auguste Badin, situé Rue Auguste Badin. La commune de Barentin agit en tant que pouvoir adjudicateur. Le montant alloué à la réalisation de la mission ne peut pas excéder 90.000 euros toutes taxes comprises, tous coûts confondus. Le comité artistique, chargé de l'élaboration du cahier des charges et des attendus de la commande artistique ainsi que du choix de l'artiste et de l'oeuvre d'art, a été constitué par la délibération n°20240415-30 du conseil municipal en date du 15 avril 2024

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

6 mois à compter de la notification du marché.

## Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

## Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des candidatures : 01/08/2024 à 12:00

Date limite de réception des offres : 03/02/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2024013

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Critères d'attributions : Les trois (3) candidats invités à soumissionner remettront leur projet artistique et le présenteront dans le cadre d'une audition devant le comité artistique. Le calendrier sera communiqué durant la phase d'offre. Chaque soumissionnaire ayant remis une offre conforme au programme artistique et à l'enveloppe financière recevra une indemnité forfaitaire de 2.000 euros toutes taxes comprises. Cette prime sera versée à titre d'avance à l'attributaire du marché. Les offres seront classées par le comité artistique sur la base des critères pondérés suivants : - La singularité de la démarche artistique, son adéquation avec le programme proposé et sa cohérence avec le projet d'aménagement du parc Auguste Badin (sur cinquante (50) points) ; - La qualité de l'offre en ce qui concerne la pérennité, la sécurité, le développement durable et la maintenance (sur trente (30) points) ; - Le prix des prestations (sur dix (10) points) ; - La qualité artistique du projet (sur dix (10) points). Code NUTS : FRD22 Modalités d'ouverture des offres : Date:Lieu : Hotel de Ville Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :Nombre maximum de candidats : 3 Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : - Les références de projets similaires (sur quarante (40) points) analysées au regard d'une liste des principales réalisations effectuées au cours des trois dernières années - Pour chaque projet, le candidat doit indiquer le montant, la date ainsi que le destinataire public ou privé et fournir des photographies; - Les moyens humains et les compétences (sur trente (30) points) analysés au regard des titres d'études et professionnels du candidat (qualifications pertinentes) ; - Les moyens matériels mis en oeuvre (sur trente (30) points) analysés au regard de la description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ; Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen Cedex 1 Tél : 0235583500 Fax : 0235583503 Mel : greffe.ta-rouen@juradm.fr Web : <http://www.telerecours.fr> Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé précontractuel avant la signature du marché (art. L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative) - Référé contractuel dans le délai prévu à l'article R. 551-7 du code de justice administrative (art. L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative) - Recours en contestation de validité du marché dans

un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, 4 avril 2014, n°358994), le cas échéant, assorti d'un référé suspension (art. L. 521-1 du code de justice administrative)

## Section 12 - Adresses complémentaires

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :**

Commune de Barentin

**Adresse :** Place de la Libération, 76360 Barentin

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0232949029

**Courriel :** marchespublics@ville-barentin.fr

**Adresse internet :** <http://agysoft.marches-publics.info>

## Section 14 - Informations complémentaires

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 30/05/2024